

DIJ 73 2018.JGK.7914

Proposition d'amendement d'un acte législatif

Version 1

Le 03.09.2020 / BÜN

Loi portant introduction des lois fédérales sur l'assurance-maladie, sur l'assurance-accidents et sur l'assurance militaire (LiLAMAM)
(Modification)

Auteur-e-s	Art.	Al.	Lit.	Proposition	+	-
					++	--
PEV (Wenger) Gabi Schönenberger (PS)	19	2	a2	les partenaires qui ne sont pas mariés, s'ils vivent dans le même ménage et sont ensemble parents d'un enfant ou d'un ou une jeune adulte au moins,		-
PEV (Wenger) Gabi Schönenberger (PS)	19	2	a3	les partenaires qui ne sont pas liés par un partenariat enregistré, s'ils vivent dans le même ménage et sont ensemble parents d'un enfant ou d'un ou une jeune adulte au moins,		-